

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel  
de la région Pays de la Loire**

**Avis du CSRPN plénier**

Le nombre de membres (présents et mandats) est de 28.  
Le quorum est atteint et permet de délibérer valablement.

Date de la réunion : 24/03/2022	Avis sans rapporteur	Avis sur une demande de dérogation « espèces protégées » concernant la destruction de sites de reproduction du Martinet noir sur un bâtiment de l'Université Catholique de l'Ouest à Angers (49) N° de projet Onagre : 2022-02-23x-00188	Avis : Favorable
---------------------------------------	-------------------------	--	---------------------

**Présentation de la demande par Bouygues Immobilier.**

**Discussion**

Le CSRPN demande au pétitionnaire si les nichoirs sont durables ? En quels matériaux sont-ils réalisés (bois ou matière plus durable) ?

Le pétitionnaire répond qu'il s'agit de nichoirs de la marque Wildcare en béton de bois, prévus pour durer 10 à 15 ans.

Le CSRPN s'interroge sur l'efficacité de ces nichoirs en comparaison des actuelles conditions de reproduction à l'intérieur des bâtiments ?

Le pétitionnaire répond que la déperdition thermique est garantie par un enduit qui recouvre les nichoirs. Des retours d'expériences montrent qu'ils sont très fonctionnels et qu'ils permettent de stabiliser des colonies, voire d'augmenter leurs effectifs.

Le CSRPN demande quel est le phasage actuel des travaux compte tenu de l'arrivée prochaine des Martinets noirs ?

Le pétitionnaire indique que les emplacements actuels seront condamnés fin août, mais que les nichoirs vont être présents dès l'arrivée des Martinets noirs, ce qui permettra de comparer leur attractivité par rapport aux emplacements dans les volets roulants.

**Délibération**

Le CSRPN note que sur la forme, le dossier de demande n'aborde pas les solutions alternatives.

La DDT 49 indique qu'il n'y a pas beaucoup de solutions alternatives dans ce dossier. L'obturation est la seule solution. Il n'y a pas moyen non plus de les changer.

**Vote (28 votes exprimés, pouvoirs inclus)**

- Favorable : 26
- Abstention : 1
- Défavorable : 1

Le 11/04/2022

Le président du CSRPN des Pays de la Loire

Jean-Guy Robin

